

## Communiqué de presse

Toulouse, le 25 novembre 2021

### **L'avenir de Paléficat : Entre préservation du paysage et développement de la nature en ville Un groupement emmené par Michel Guthmann (MG-AU) retenu pour la maîtrise d'œuvre urbaine du projet**

Oppidea, aménageur pour le compte de Toulouse Métropole du quartier *Paléficat - Rives de l'Hers* au nord de Toulouse, retient une équipe pluridisciplinaire pour la maîtrise d'œuvre urbaine du projet, composée notamment de l'agence d'urbanisme Michel Guthmann et Associés, Architecture, Urbanisme (MG-AU) et de l'agence de paysagistes D'ici-là.

Le projet présenté par le groupement lauréat met en avant la nature en ville. Le futur quartier s'organise autour du paysage existant, et propose notamment la création d'un parc de 13 hectares le long du cours d'eau, du château de Paléficat au sud jusqu'aux rives de l'Hers au nord. Il répond également aux défis environnementaux de demain en valorisant l'existant et en favorisant la gestion des eaux pluviales, les mobilités douces, l'agriculture urbaine ou encore l'architecture bioclimatique en privilégiant l'utilisation de matériaux à faible empreinte carbone (bois, terre, fibres naturelles...). L'agence MG-AU et ses partenaires proposent également d'aménager des nouvelles centralités dans le quartier, composées de commerces, de services et équipements publics de proximité, liées entre elles par la nature pour créer un ensemble harmonieux.

Le groupement emmené par l'urbaniste Michel Guthmann a été retenu par un jury composé d'élus et de personnes qualifiées qui s'est réuni le 20 octobre 2021.

Composition du groupement de maîtrise d'œuvre urbaine retenu pour le projet urbain Paléficat, Rives de l'Hers :

- **Michel Guthmann et associés, Architecture & Urbanisme (MG-AU)** : architecte urbaniste mandataire ;
- **D'ici-là** : paysagiste concepteur et urbaniste ;
- **MA-GEO** : bureau d'études en Génie Urbain, Voirie Réseaux Divers, modélisation BIM ;
- **Les Marneurs** : agence d'architecture, de paysage et d'urbanisme, spécialisée en éco-construction ;
- **Eco-Etudes** : bureau d'études numérique et environnemental ;
- **Auxilia** : expert en transition socio-écologique.

Pour Annette Laigneau, présidente d'Oppidea, « *Ce projet pour Paléficat est l'illustration de notre nouvelle façon de faire la ville : un quartier centré sur le vivre-ensemble, la santé et le bien-être des habitants. Nous avons choisi de préserver l'environnement agricole de cette zone pour maintenir l'identité de ce quartier. Les nouveaux habitants du quartier vivront donc au plus proche de la nature, dans des logements construits durablement, et bénéficieront d'espaces publics tournés vers la convivialité et les modes de déplacement décarbonés.* »

Pour Michel Guthmann, mandataire du groupement lauréat, « *le nouveau Paléficat peut et doit être le manifeste d'une nouvelle forme de ville : profondément inspirée par l'existant, le paysage et ses habitants ; imaginée avec les ressources et les savoir-faire du territoire ; et capable de s'adapter en continu à l'évolution des besoins et des modes de vie. Une ville nécessairement ancrée dans son paysage, accueillante pour les femmes et les hommes qui la pratiquent mais aussi pour toutes les formes du vivant. Un nouveau système qui n'oppose plus la ville à la campagne et aux paysages naturels, mais au contraire qui renoue avec sa géographie et qui propose la symbiose de la ville et des paysages naturels et agricoles pour fabriquer une ville-jardin authentique.* »



*Des espaces de vie en connexion avec le paysage*

© MG-AU / D'Ici-là / Les Marneurs – *Esquisse de travail, image non contractuelle*

## **Paléficat - Rives de l'Hers : une ville jardin coconstruite au nord de Toulouse**

L'opération d'aménagement Paléficat - Rives de l'Hers a pour objectif de créer un nouveau quartier de la métropole toulousaine répondant aux défis de la ville de demain. Tout en renforçant les composantes patrimoniales, paysagères et écologiques du secteur, ce nouveau quartier permettra non seulement l'accueil progressif de nouveaux habitants et emplois, répondant ainsi aux enjeux de développement du territoire métropolitain, mais également la création des espaces publics et des équipements nécessaires à ce développement (transports en commun et modes doux).

Ce futur écoquartier de 120 hectares reposera sur 4 piliers principaux : une ambition bas carbone, l'agriculture et la nature en ville, le développement des mobilités durables, le renforcement du lien social.

Le programme du projet, conçu pour être phasé sur 25 ans, comprend :

- 500 000 m<sup>2</sup> de logements ;
- 60 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics (écoles, collège, centre de loisirs, gymnase, parking, MJC, pôle petite enfance, ludothèque...);
- 50 000 m<sup>2</sup> d'activités, de commerces et services.

Dans la continuité des échanges menés avec les riverains depuis 2018, des dispositifs de concertation seront mis en place tout au long du projet pour partager et affiner les orientations du projet.